



© Margaux Schnitzler – De chenille à papillon

FORMATION - JOURNEE D'ECHANGES

AUTOPRODUCTION DE SEMENCES POTAGERES

Vendredi 11 Septembre 2020

9h00 à 17h00 - Lieu : Crolles ou Claix.

Repas partagé tiré du sac, sur place.

Une journée de formation pour appréhender les bases de l'autoproduction de semences potagères paysannes.

**Avec Luc Devaux, du Conservatoire des Milles
Variétés Anciennes de Sainte Marthe**

Renseignements - Inscription (obligatoire)

Charlène Mignot – Addear 38

Tél. : 07 66 79 68 60

addear38@wanadoo.fr

117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

Programme et modalités financières

Voir au dos



ADDEAR 38
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE



ARDEAR
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Objectifs de la formation : Appréhender les bases de l'autoproduction de semences potagères paysannes. Comprendre les notions de botanique et génétique, de filières semence et législation, et découvrir des itinéraires techniques.

Enjeux : Encourager la transmission de savoirs paysans, de pratiques autonomisantes, ainsi que de connaissances sur la biodiversité cultivée et de sa préservation.

Pré-requis : Aucun.

Déroulé du programme et méthodes pédagogiques :

- Définition des notions de base en botanique et génétique, nécessaire à la production de semences
 - Organisation de la filière semence et législation autour de la production, de l'échange et de la commercialisation des semences.
 - Les différentes étapes de la production de semences
 - Itinéraires techniques de différents porte-graines de potagères
- Apports théoriques par des supports écrits et visuels. Témoignages et échanges.

Modalités d'évaluation des acquis : en continu au cours des interventions et des mises en situation. L'évaluation se fera avec un questionnaire bilan écrit de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation. Une attestation de formation vous sera remise.

Durée : 7h

Intervenant : Luc Devaux, Conservatoire des Milles Variétés Anciennes, Sainte Marthe.

Inscription : Obligatoire avant le 3 septembre 2020 (Places limitées). Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions : Gratuit. Nous demandons aux participants d'adhérer à l'ADDEAR, dans la mesure du possible.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

[Plus de détails ici.](#)

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes.
Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.

Cette action est soutenue financièrement par :

